



VENT DE GALERNE



Bulletin trimestriel – Saint Dyé-sur-Loire

N° 30 AVRIL - 2024

Horaires de la mairie

Réception du public :
Lundi, mercredi, jeudi
10 à 12h

Mardi, Vendredi
14h à 18h30

Tel : 02.54.81.60.46
accueil@stdye41.fr

Agence postale communale

Mêmes horaires que la
mairie

SAUR : 02.44.71.05.50
Intervention urgente :
02.47.77.00.09

Syndicat d'eau :
02.54.81.01.30

SIEOM de Mer :
02.54.81.41.38
Sieom-mer

ENEDIS
09.726.750.41

Le printemps s'annonce de bonne heure, après un hiver doux et pluvieux. Ces pluies ont finalement permis à nos nappes souterraines de retrouver des niveaux convenables, mais cela ne nous empêche pas d'être économes pour préserver la ressource. Son coût est aujourd'hui contenu, mais il augmentera certainement toujours, comme celui de l'assainissement car ils nécessitent toujours plus d'installations de traitement.

Nous avons voté le budget 2024, toujours sans augmentation d'impôt de la part de la commune, et cela depuis 8 ans. Cela demande beaucoup de rigueur et une planification pluriannuelle de nos investissements.

Notre projet de transformation des modes de chauffage se poursuit. Le bureau d'étude a examiné nos bâtiments et nous avons retenu les travaux d'isolation nécessaires pour obtenir le plus haut niveau de subvention.

Les dossiers de demande sont en cours ; dès l'obtention de celles-ci, nous pourrions évaluer le niveau d'emprunt et la possibilité de réalisation.

Notre période de gestion du "Pressoir" s'est terminée fin mars. Celle-ci pouvait nous apparaître difficile à organiser, mais grâce à la qualité du lieu et des artistes qui y ont trouvé de l'intérêt, de belles expositions ont été présentées, au fil des mois. Merci aux personnels et élus qui s'y sont impliqués.

Je vous souhaite un beau printemps à tous, et n'oubliez pas que si nous vivons dans une certaine paix, il faut nous en cultiver ensemble.

Le Maire, Didier Heitz

Ouverture de l'épicerie :

Après une longue attente, l'épicerie a réouvert. L'épicerie, ou une nouvelle épicerie ? Car le décor a complètement changé et l'ambiance aussi. Illuminée par le sourire d'Estelle et par sa bonne humeur.



Encore merci à Estelle pour le service de livraison à domicile mis en place durant la fermeture pour les quelques personnes qui ne pouvaient pas se déplacer. Bonne chance à elle et à son projet, mais nous sommes confiants.



Horaires : Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi 9h-14h / 16h-19h, Dimanche 9h-12h 30, fermé le jeudi.

Une exposition de « Tableaux de sol » au Pressoir.

Un tableau, vous savez ce que c'est ; mais un tableau de « sol » ? Ici c'est en fait une forme de « prélèvement » de couches géologiques, arrachées à la paroi de carrières à l'aide de résine. Et la nature a une imagination infinie, comme en attestent les différents tableaux de l'exposition.

Et le Professeur Folkert, après avoir expliqué sa technique de travail, a tout simplement donné un cours de géologie à une assistance attentive (qui ne serait certainement pas venue si on lui avait parlé d'un cours magistral). Mais la passion de l'orateur, ses indications sur des détails : traces de séismes, galeries creusées il y a des millions d'années par des animaux aujourd'hui disparus, lente migration du fer...en ont pourtant captivé beaucoup.



Et, comme tout grand magicien, il était accompagné de sa fidèle assistante Dominique.



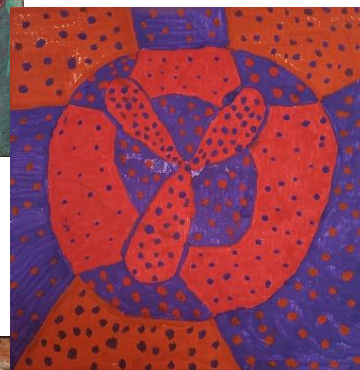
Et comme ces deux-là n'en sont pas à une aventure près, ils ont refait leur exposé à l'école. Et les enfants, comme leurs professeurs, étaient tout aussi attentifs. Comme quoi, quand on montre quelque chose de beau, avec des explications simples...



Une nouvelle exposition.

Les samedi et dimanche 16 et 17 mars a eu lieu au Pressoir à l'initiative de l'association Deodatus, une exposition de peintures réalisées par des personnes atteintes de troubles cognitifs ; pour l'essentiel des enfants.

A noter chez certains : une très grande fierté dans le regard de voir leur travail ainsi exposé.



Exposition du graveur Pierre Guérin au pressoir :

Pierre, que l'on a l'habitude de voir au sein du collectif Grife, exposait seul cette fois ci. Une exposition très inspirée de son récent voyage en Corée.



Au cours de son discours introductif, Pierre Guérin a exposé une idée très paradoxale : si, pour nous, spectateurs, ce que nous voyons n'est qu'une trace, un souvenir ; pour l'artiste, ce qui reste c'est tout le processus de travail qui a conduit à ce résultat : la gravure de la matrice, l'encrage, le pressage, et puis la découverte de l'épreuve réalisée ; avec une forme de surprise à cette découverte, ni tout à fait la même, ni fondamentalement différente.

Cette exposition était la dernière de la période gérée par la commune. Si, au moment du lancement du pressoir, nous pouvions être un peu inquiets de notre capacité à organiser des expositions, la saison qui s'achève nous rassure : les expositions qui ont eu lieu étaient toutes différentes, et elles ont rencontré leur public. Nous passons maintenant la main à la Communauté de Communes pour la saison estivale.



Théâtre en ce début d'année :

Le samedi 23 mars Tour et Détours avait programmé dans la salle d'animation une représentation théâtrale : « Le Vallon », pièce policière d'Agatha Christie, jouée par la compagnie du Brigadier.

S'il n'était pas facile de trouver qui était l'assassin, on note que les comédiens, pourtant tous amateurs, se professionnalisent. Le décor était élaboré, et il faut donner une mention spéciale aux costumes des années 50 : si pour les hommes il n'était pas facile de noter les changements, chacune des femmes a porté jusqu'à quatre toilettes différentes.



Douze comédiens, soixante-dix spectateurs : une bonne soirée !

L'horloge et la fée :

Dans notre village, il y a une fée, souriante et obstinée, on l'appelle « la Martine ». Un jour, dans le clocher de l'église, elle découvrit un trésor : c'était l'ancien mécanisme de l'horloge du clocher. Mais il était bien trop lourd pour elle ! Têtue, elle trouva moyen de le faire descendre d'un étage.



Elle enrôla ensuite sa bande, ceux qu'on nomme « les bénévoles ». Pour ces derniers, le patrimoine c'est aussi la ferraille ; ils démontèrent donc l'objet, le nettoyèrent, même s'ils étaient plus habitués aux vilebrequins automobiles qu'aux roues dentées. Malheureusement ils n'avaient pas la notice de montage, juste une maigre photo. L'entreprise fut donc laborieuse, mais enfin ils vinrent à bout des difficultés.



Le mécanisme de l'horloge (XVIème, XVIIème ?) est donc maintenant exposé dans la tour-porche et vaut un détour.

Une brigade de gendarmerie fluviale à Saint-Dyé ?

Dans la journée du 2 Avril certains d'entre nous ont pu voir manœuvrer un zodiac de la gendarmerie au large de notre village. Ce n'était pas de vrais gendarmes, mais une équipe de tournage d'un feuilleton pour France Télévision « La brigade Flaubert ». L'association des « marins du port de Chambord » a accompagné le tournage de ses conseils de navigation et a participé à la sécurité.



Cette équipe a chaudement remercié les habitants de Saint-Dyé pour leur accueil. A quand le prochain tournage ?

HISTOIRES D'ICI

Lorsque nous nous promenons dans les ruelles de Saint-Dyé, nous remarquons les murs de pierre. D'où vient cette pierre ? De St Dyé bien sûr ! Le village ancien est bâti sur le coteau, rien de plus facile que d'extraire la pierre que l'on a sous les pieds.

Pas si aisé ! creuser, sortir les pierres, construire des soutènements qui laisseront place à de nombreuses caves, reliées par des galeries. Tout ceci assez tardivement, au Moyen-Age.

Bâtir sur le coteau, c'était aussi se protéger des crues, ainsi les maisons de pierre et la basilique du Moyen-Age, peut-être reconstruite au IXe siècle, sous le coup du développement du pèlerinage, sur la route de Saint Jacques de Compostelle, sont installées bien à l'abri des caprices du fleuve.

LE COIN DES LIVRES : DU NOUVEAU A LA BIBLIOTHEQUE

Bientôt les prêts de la bibliothèque de Saint Dyé seront gérés par un logiciel informatique. Pas de bouleversement pour les lecteurs, si ce n'est de vous proposer un service facilité.

Désormais deux boîtes à livres sont à votre disposition dans le village, où vous pouvez venir prendre un livre, le poser, ou non ; attention ces boîtes ne sont pas des lieux de dépôts pour les livres que vous voulez jeter ou donner à la bibliothèque, auquel cas il suffit de vous rapprocher des bénévoles aux horaires d'ouverture de la bibliothèque (les mercredis et samedis de 10h à 12h).

Nous acceptons les dons de livres, récents et en très bon état, car ils sont destinés à passer entre plusieurs mains. (ni encyclopédies, ni livres avant l'an 2000, ils n'ont pas de code barre et ne peuvent être enregistrés dans notre logiciel).

Quant à la sélection des ouvrages, elle est très large, car elle est l'objet d'une concertation entre les bénévoles qui sont friands de genres différents : romans, policiers, bandes dessinées, romans graphiques, mangas, etc. Nous entretenons également un petit rayon de DVD que nous empruntons à la Médiathèque départementale.

Pour les enfants et les adolescents un large choix est proposé, et les demandes sont les bienvenues.

Nous vous attendons, c'est gratuit, à côté de la mairie.

Vous pouvez également laisser un message à cette adresse bibliotheque.saintdyesurloire@gmail.com

« Lire et être curieux, c'est la même chose ». Pascal Quignard

Service expérimental Rémi+ Autopartage

Ce service propose des véhicules électriques en libre-service, à un tarif abordable, utilisables de manière occasionnelle à la journée ou demi-journée.

Comment ça marche ?

- ❖ Inscription gratuite : créer un compte (sur remiautopartage.clem.mobi), envoi de pièces justificatives (permis de conduire, justificatif de domicile, coordonnées bancaires) et le compte est validé sous 48h.
- ❖ Réservation (de 6 à 22h, 24h/24 et 7j/7) jusqu'à un mois à l'avance (100€ de caution, possibilité de rachat de franchise d'assurance).
- ❖ Limité à 3 réservations maximum par semaine pour la même personne.
- ❖ Tarifs : la journée 12€ (12 h consécutives), la demi-journée 6€. Prix de la charge électrique initiale incluse.
- ❖ Voitures électriques à boîte automatique, autonomie 350Km.
- ❖ Une heure avant la réservation, réception d'un code servant à déverrouiller le boîtier contenant la clé du véhicule. Assistance technique 24h/24.
- ❖ Restitution du véhicule : remettre le véhicule sur le même emplacement réservé que celui de départ (et le remettre en charge). Prélèvement du tarif 24h après la restitution.

A proximité : deux véhicules à disposition

- ❖ A Montlivault : sur le parking à côté de la mairie.
- ❖ A Bracieux : sur la place de la mairie, à côté de la brasserie.

Pour tous renseignements : service client Rémi+ Autopartage 01.86.86.85.85 (du lundi au vendredi 10h/12 et 14h/17) et par mail contact@clem-e.com. Voir aussi <https://www.remi-centrevaldeloire.fr/>

Les Maisons Départementales des Solidarités :

Depuis début 2024, le service d'action sociale du Conseil Départemental est en réorganisation afin d'offrir un service de proximité décentralisé au plus près des habitants.

Ainsi vont progressivement être créées des Maisons Départementales des Solidarités (MDS). Les plus proches de nous sont à Bracieux (au sein de l'Ehpad de « La bonne Heure » près de la Gendarmerie) et à Mer.

Rappelons que la mission de ce service est de s'occuper du logement, de la protection maternelle et infantile, de l'emploi, de l'autonomie des personnes âgées et des personnes en handicap, et de la protection de l'enfance.

Pour le joindre un numéro de téléphone unique : 02.14.99.41.41 (le lundi, mercredi, jeudi et vendredi : de 9h30 à 11h30 ; et le mardi de 9h30 à 11h30).

Un accueil **sur rendez-vous** est mis en place (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30). Par la suite, un accueil **sans rendez-vous** sera mis en place.

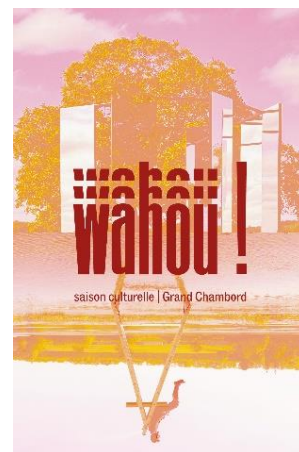
Calendrier des manifestations : déjà quelques dates...

Le 16 avril à 18h30 au Pressoir, pour l'ouverture de la saison gérée par la Communauté de Communes du Grand Chambord, **vernissage de l'exposition Constructions indigènes** par « Quand Même ».

Le 27 avril à 11h : en hommage à Jean-Michel Billy attribution de son nom au club-house du terrain de foot communal.

Le samedi 8 juin à 20h30 dans l'église : **Concert de Gospel** par Soul Voices (payant).

Et bien sûr le 14 juillet se prépare : **feu d'artifice, animations diverses, repas et buvette** comme de coutume (bien que nous rencontrons des difficultés à trouver une banda pour accompagner la retraite aux flambeaux).



Et bientôt, du nouveau du côté de l'ancien restaurant « secrets de cuisine » ...

Mairie de Saint Dyé sur Loire
75 rue Nationale
41500 Saint Dyé sur Loire
Téléphone : 02.54.81.60.46
Email : accueil@stdye41.fr

Commune éditrice : Saint Dyé sur Loire – 41500
Directeur de publication : Didier HEITZ
Responsable de la rédaction : Dominique LABEDAN
Crédits photos : Labedan Duboisset
Date de parution : avril 2024